

Communiqué de presse



Dijon, le 23/09/2022

Urssaf Bourgogne – Une nouvelle directrice des travailleurs indépendants Bourgogne-Franche-Comté

Précédemment directrice adjointe de la CPAM du Territoire de Belfort, Gaëlle PIRROTTA a intégré ses nouvelles fonctions à l'Urssaf Bourgogne le 19 septembre 2022.

Recrutée par Lionel MATZ – Directeur de l'Urssaf Bourgogne – et Anne Barralis – Directrice de l'Urssaf Franche-Comté – Gaëlle PIRROTTA a pris les responsabilités de Directrice régionale du recouvrement des travailleurs indépendants pour le périmètre Bourgogne-Franche-Comté lundi dernier.

À ce titre, elle est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale de recouvrement des cotisations sociales, mais également de la stratégie d'aide et d'accompagnement décidée par le CPSTI BFC (Conseil de la protection social des travailleurs indépendants).

Occupant également la fonction de Directrice des Travailleurs Indépendants pour l'Urssaf Bourgogne, Gaëlle PIRROTTA animera les équipes de l'Urssaf Bourgogne en charge de la gestion et de l'accompagnement des Indépendants bourguignons. En lien avec le directeur Lionel MATZ, elle représentera également l'Urssaf Bourgogne auprès des partenaires et interlocuteurs institutionnels pour les questions en rapport avec cette catégorie de professionnels.

Après avoir successivement occupé des fonctions d'adjointe de direction à l'Association Hospitalière de Bourgogne-Franche-Comté puis d'attachée de direction et responsable d'un département expertise de la Carsat BFC, elle a intégré l'En3S en janvier 2019 (58^e promotion).

Elle succède à Romain GIBERT, parti rejoindre l'Urssaf Franche-Comté pour de nouvelles responsabilités, celles de Directeur comptable et financier.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 595,9 milliards d'euros encaissés auprès de 10,7 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Chiffres Bourgogne : 5,1 Mds € collectés en 2021

164 316 cotisants

288 salariés